





Bulletin municipal





JUILLET 2003

MOT DU MAIRE

Nous qui avons choisi de vivre à la campagne parce que c'était la vie de nos parents, grandsparents ou ancêtres à quelques générations antérieures près. Nous voyons les saisons changer le paysage. Bientôt la moisson, nous espérons que les coups de chaleur et les orages ne lui auront pas été trop néfastes et souhaitons bonne récolte à ceux qui vont être en plein travail en juillet/août

Mais notre vie n'a plus beaucoup à voir avec celles des générations rurales précédentes. Nous avons tout le confort des habitants de la ville, qui n'est pas très loin, mais pas de magasin, à part notre boulanger (A ce propos Monsieur et Madame LE GRAND nous quittent et seront remplacés à partir d'août, par Monsieur et Madame DESOBEAUX). Bonne chance aux uns et aux autres.

Nous allons magasiner (1) en ville. Les habitants des villes vont musarder à la campagne. Nous habitons près de la ville ou on nous appelle les RURBAINS, terme barbare pour désigner les gens qui vivent en villages à la façon des citadins proches. Nous aimons jardiner, nous aimons le calme, le chant des oiseaux, la vue des étoiles, l'air pur. En Normandie nous n'en manquons jamais....de l'air du vent. Gardons-nous d'en abuser.

Vous allez trouver dans ce nouveau bulletin des informations qui je l'espère vous intéresseront et en particulier régulièrement sur notre communauté de communes « Cœur de Nacre », dont le logo que vous découvrirez la prochaine fois a été choisi et se trouve en cours de finition.

Vous trouverez très peu de photos. Notre correspondant Ouest France et Liberté, que nous remercions pour ses articles est maintenant doté d'un super appareil numérique et ne développe plus de pellicules. Il faudra nous équiper pour palier cet inconvénient. L'équipe rédactionnelle que je remercie pour son travail y réfléchi.

- Un regret de ne pas avoir à lire plus d'information sur la vie associative, le bulletin leur demeure ouvert. Ce sera je l'espère pour le prochain.
- Nos anciens qui jusqu'à présent ne faisaient qu'un voyage tous les deux ans vont pouvoir en faire un cette année, après les vacances, en plus de celui de l'an dernier.
- Des dégradations ont été faites ces derniers mois. Leurs auteurs ont été retrouvés par la gendarmerie et par l'assurance responsabilité civile des familles interposées devront réparer. Je souhaite que tous le sachent, les espaces communaux sont aussi notre patrimoine.
- Nos deux employés municipaux, qui sous l'œil vigilant et les conseils de nos deux collègues adjoints Messieurs PESNELLE et PORET entretiennent et fleurissent la commune ; merci à tous les quatre. Merci à toute l'équipe municipale.
- Quelques maisons ont changé de propriétaires. Bienvenue aux nouveaux habitants

Un mot encore avant de conclure pour dire que nous sommes à votre disposition pour d'autres renseignements, pour écouter vos suggestions.

Bonne Lecture - Bonnes vacances à toutes et à tous.

François OUDIN

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Christine POSMYOUCK

Téléphone Télécopie : 02 31 80 07 25

Secrétariat ouvert:

Mardi, mercredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00

M. le Maire et MM. Les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

La mairie sera fermée du 16 au 23 août inclus

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

BIBLIOTHEQUE

(ouverte à tous) Ecole Primaire

Mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 <u>La bibliothèque sera fermée du 12 juillet au</u> 20 août 2003 inclus

CANTINE

Téléphone Répondeur : 02 31 80 91 82 Ou SIVOS : 02 31 80 54 25

GARDERIE

Salle de motricité (ancienne salle polyvalente) De 7 h 30 à 9 h00 et de 16 h 30 à 18 h 00

ETAT CIVIL

Naissances:

EDDE Elsa, née à Caen le 10/04/2003 FEREY Lancelot, né à Caen le 15/042003 FOUQUES Antoine, né à Caen le 20/06/2003 GIRARD Enzo, né à Caen le 31/01/2003 LECOUTURIER Coline née à Caen le 15/04/2003 LEGRAND Louise, née le 05/02/2003 PIERRE Alexis, né à Bayeux le 04/05/2003 RENAUDE Antonin, né à Caen le 06/06/2003 VAUVERT Emma, née à Caen le 03/02/2003

Mariages:

CORNIER Pierre-Yves et FLEURY Evelyne Le 31 mai 2003 GUESNON Olivier et JOUANNE Sandrine Le 05 juillet 2003

Décès :

LE CORRE épouse MARAIS Monique, décédée le 06 mars 2003 à CAEN.

Nous sommes de tout cœur avec la famille.

ORDURES MENAGERES

Mardi: ordures ménagères:

Vendredi: ordures ménagères et sacs à recycler.

Pour les gazons, coupes de branchages : ramassage le mercredi après-midi jusqu'au 29 octobre 2003

Pour les gravats : retirer une autorisation en Mairie avant dépôt.

ENCOMBRANTS et FERRAILLES

Collecte: 07 octobre 2003.

Prenez note : samedi 13 dimanche 14 septembre 2003 MOTOCROSS à BASLY

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

POUR OBTENIR

PIECES	Où S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Copie ou extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom, prénoms	gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Copie ou extrait acte de mariage	Mairie du lieu de Mariage	Indiquer date du mariage, nom, prénoms	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Copie ou extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès	Date du décès, nom, prénoms,	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Fiches d'état Civil				Les fiches n'existent plus et ne doivent plus être demandées
Livret de famille	Mairie du Mariage	Duplicata à demander à la mairie du domicile	gratuit	
Passeport	Mairie du domicile	CI, extrait acte de naissance ou livret de famille des parents, 2 photos récentes sur fond clair, justificatif de domicile.	Adulte 60 € (validité 10 ans) · Moins de 15 ans 30 € (validité 5 ans)	
Carte d'identité	Mairie du Domicile	Extrait acte de naissance ou livret de famille des parents, 2 photos sur fond clair, l'ancienne carte, justificatif de domicile	gratuit	
Sortie de territoire	Mairie	Carte d'identité de l'enfant	gratuit	
Légalisation de signature	Mairie	Pièce d'identité. La signature à légaliser doit être faite devant l'employé municipal		e e
Permis de chasser	Fédération départementale des chasseurs à CAEN	Imprimés disponibles auprès de la fédération. Attestation d'assurance et timbre	variable	

Recensement militaire

L'inscription doit se faire dans le trimestre du mois de naissance de ses 16 ans, à la mairie du domicile. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Dernièrement deux chiens errants ont dû être mis en fourrière. Même s'ils sont réputés n'être pas méchants, on ne peut prévoir leur comportement devant des enfants ou adultes qui manifesteraient leur peur ?

Je regrette encore être obligé de faire ce rappel.

CHIENS CLASSES DANGEREUX

Les chiens doivent être déclarés en mairie et être promenés en laisse avec muselière.

 $\underline{1^{\grave{e}re}\ cat\acute{e}gorie}: PITBULS, STAFFORDSHIRE, TERREIR, BOERBULLS-MASTIFF.$

2^e catégorie: STAFFORDSHIRE BULL TERRIER, ROTTWEILER (ou d'apparence

ROOTTWEILER), TOSA-INU.

L'EMPOISONNEMENT VOLONTAIRE D'ANIMAUX FAMILIERS

Qui peuvent traverser nos propriétés est très sévèrement punis.

François OUDIN

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Nous avons choisi de vivre à la campagne entre autre pour son calme.

Monsieur le Préfet de Région a pris un arrêté en date du 16 janvier 1997 concernant la lutte contre le bruit.

<u>Article 3</u>: Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, et notamment ceux susceptibles de provenir :

- Des publicités par cris ou par chants ;

- De l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur, tels que postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs;
- Des réparations ou réglages de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation ;

De l'utilisation des pétards ou outres pièces d'artifice.

Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'alinéa précédent pourront être accordées par Mmes et MM. Les maires des communes concernées lors de circonstances particulières, telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances ou pour l'exercice de certaines professions.

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente au présent article : fête nationale du 14 juillet, Jour de l'An, fête de la musique et fête votive annuelle de la commune concernée.

<u>Article 4</u> — Toute personne utilisant dans le cadre des ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils, appareils ou instruments de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces activités entre vingt heures et sept heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux s'il s'avère nécessaire que les activités considérées soient effectuées en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent.

Article 5 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

<u>Article 6</u> – Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier antiaboiements ...).

<u>Article 7</u> – Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état de manière à ce q'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps ; le même objectif doit être appliqué à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements quels qu'ils soient effectués dans les bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois. Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments. Les mesures seront effectuées

conformément à la norme NFS 31 057 concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

<u>Article 8</u> – Toute personne qui, dans uin lieu public ou privé, aura été à l'origine par elle-même ou par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, est susceptible d'être punie de l'amende prévue à l'article R 48.2 du code de la santé publique.

APPELS D'URGENCES

S.A.M.U.: 15

Centre ANTI -POISON ROUEN: 02.35.88.44.00
RENNES: 02.99.59.22.22

POMPIERS: 18 Portable: 112

Allo Enfance Maltraitée: 119 ou 0.800.05.41.41

EDF GDF (n° AZUR): 08.10.32.65.70
Dépannage Gaz: 02.31.37.20.97
Dépannage Gaz: 02.31.37.20.98

C.H.U.: 02.31.06.31.06

C.H.R.: 02.31.27.27.27

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bureau de POSTE Thaon : 02.31.80.00.19		AIRE Lion sur mer : 02.31.97.54.82		METEO FRANCE Carpiquet: 08.36.68.02.14	
TRESOR PUBLIC Courseulles sur mer :		PRESBYTERE Douvres: 02.31.37.36.40		DECHETTERIE Amblie: 02.31.80.17.85	
02.31.37.46.32		Douvies . 02.5	1.07.00.40	Amone . 02.31.	.00.17.03
DEN	TISTES	DOCTEURS (suite)		INFIRMI	ERS (suite)
Courseulles sur Mer		Douvres la délivrande		Douvres la délivrande	
Duncombe	02.31.37.43.80	Delforge	02.31.3730.62	Boisnard	02.3137.14.00
Le louedec	02.31.37.99.50	Dupuy	02.3137.30.62	Dechauffour	02.31.37.31.62
Trisemaine	02.31.37.99.50	Gautier	02.31.37.78.11	Hauschalter	
Douvres la délivrande		Lebailly	02.31.37.70.11		02.31.37.14.00
Bessac	02.31.37.93.82	Lemerre	02.31.37.30.62		02.31.37.31.62
Patriarche	02.31.37.50.55	Malhère	02.31.37.30.62	Richier	02.31.37.14.00
Turgot-Bottere	eau 02.31.37.34.38	Mantoulet	02.31.37.57.57		hieu
Mathieu			athieu	Berceron	02.31.44.16.32
Delmotte	02.31.44.34.00	Gillot	02.31.47.17.76	De Barros	02.31.44.16.32
Thaon		Granger	02.31.95.29.09		aon
Villedieu	02.31.80.31.30		haon	Pelletier	02.31.80.35.32
		Jullich	02.31.80.02.22	7 Chicker	02.51.00.55.52
DERMATOLOGUE		Maillol	02.31.80.28.52	KINESITHE	RAPEUTES
Douvres 1	la délivrande	GYNEO	COLOGUE	Courseulles-sur-Mer	
Dechauffour	02.31.37.94.12			Demercastel	02,31,37,44,29
		Douvres	la délivrande	Guinhut	02.31.37.80.27
DOC	TEURS	Rivière	02.31.37.21.59	Lamarre	02.31.37,80,27
				Noel	02.31.37.80.27
Courseul	lles-sur-Mer	INFIRMIERS		Rougereau	02.31.37.80.27
Geslain	02.32.37.45.24				délivrande
Grenier	02:31:37:45.14	Courseu	lles sur Mer	Chereul	02.31.37.33.50
L'honneur	02.31.37.45.14	Berthaud	02.31.37.93.38	.Duval	02.31.37.29.92
Marmontel .	02.31.37.45.24	Brossillon	02.31.37.48.88	Maymaud	02.31.37.29.92
Savain	02.31.37.45.14	Deysine	02.31.37.48.88	Pardillos	02.3137.29.92
Tanné	02.31.37.45.14	Higonenq	02.31.37.48.88	Mat	hieu.
		Le Boucher	02.31.37.93.38	Pimont	.02.31.95.86.70
		Vigier	02.31.37.90.99	Th	aon
	100	3		Delmaire	.02.31.80.09.20

COMMUNAUTE DE COMMUNES « CŒUR DE NACRE »

Celles ou ceux qui souhaiteraient, pourront s'adresser à la Mairie pour obtenir copie des statuts et de la Charte que le Préfet nous a demandé de produire lors de la création le 29 novembre 2002 par signature de l'arrêté.

Les commissions se sont mises au travail, des décisions ont été prises par le Conseil communautaire

Commissions de Finances

Le budget a été voté, il s'équilibre en fonctionnement à 3 423 000 € et en investissements à 160 000 €. La taxe professionnelle perçue par la communauté s'élève à 1 318 650 €, une attribution de compensation est attribuée aux communes en fonction des charges transférées déduite de la TP Base 2002. La charge des déchets ménagers financée par la taxe d'enlèvement des O.M est la plus grosse part du Budget 1 532 062 €.

Les 10 communes ont voté à l'unanimité, en solidarité, une subvention de 10 000€ au CCAS de DOUVRES, après l'accident survenu par explosion de gaz. Le budget peut-être consulté en mairie de Basly par ses habitants.

Commission collecte et traitement des Ordures Ménagères

Notre communauté a pris la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et a voté le 19 mai 2003 la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pour ne pas provoquer de rupture du service aux habitants, les prestations ont été reconduites pour l'année 2003, sans modification auprès des divers prestataires de service.

Un bureau d'étude va être désigné pour préparer et lancer les appels d'offres destinés à passer les marchés de service à venir. Un certain nombre de marchés en cours arrivent à échéance au 31 décembre 2003.

Commission développement économique

La gestion des zones d'activités est de la compétence de Cœur de Nacre (budget annexe de 1 200 200 €, 50 % fonctionnement et 50 % investissement). Sa mission est de favoriser l'implantation de nouvelles activités sur les zones disponibles, génératrices de Taxe Professionnelle, tout en tenant compte de l'environnement.

Commission, tourisme et animation

Un logo a été retenu. Chaque commune reste autonome sur sa propre promotion touristique. La communauté deviendra membre de l'association « Côte de Nacre Tourisme » qui a modifié ses statuts, afin d'agir également en faveur des communes de l'intérieur des terres « Tourisme vert ».

Commission équipements culturels et sportifs

Cette Commission a beaucoup travaillé pour que les tarifs des 2 écoles de musiques sur la communauté soient harmonisés, pour que les projets pédagogiques deviennent communs et pour que ces activités soient ouvertes aux habitants des 11 communes.

Le Conseil communautaire a demandé à la société D2X d'actualiser l'Etude de faisabilité du complexe aquatique.

Commission Affaires Sociales

1) Relais d'assistantes maternelles (R.A.M)

Le Conseil général du calvados : service protection maternelle et infantile a agréé environ 160 assistantes maternelles sur l'ensemble des 11 communes.

Sur l'initiative de la C.A.F. la création du RAM a pour objet d'être une espace de rencontre, d'information et de promotion de la profession d'Assistante maternelle :

- Agir sur la qualité du temps d'accueil des enfants, par formation, mise à disposition par prêt de jeux, livres etc. par organisateur d'animation d'éveils
- Informer les parents et les assistantes sur les droits et obligations respectifs, sur les prestations, les démarches.
- Rassembler les assistantes en réseau.
- Faciliter le contact parents /asssistantes
- Soutenir les assistantes maternelles
- Connaître les besoins des familles.

Une réunion d'information sera organisée pour les assistantes maternelles de la communauté de Communes, à la rentrée.

2) Prévention de la délinquance et de la toxicomanie.

La Commission a rencontré l'éducateur qui intervient à Douvres et Bernières et souhaite que cette action soit élargie à toutes les communes de « Cœur de Nacre ».

François OUDIN Vice-Président de « Cœur de Nacre »

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2002

		Section de Fonctionnement
DEPENSES	Prévu	368 354.16
	Réalisé	329 069.42
RECETTES	Prévu	368 354.16
	Réalisé	387 576.44
Excédent de clôture		58 507.02
		Section d'Investissement
DEPENSES	Prévu	221 903.50
	Réalisé	188 028.36
RECETTES	Prévu	221 903.50
	Réalisé	218 241.43
Excédent de clôture		30 426.22

VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas modifier le taux des 3 taxes pour l'année 2003 Soit :

Taxe d'Habitation	9.72 %
Taxe Foncière (Bâti)	22.15 %
Taxe Foncière (non bâti)	37.51 %

BUDGET PRIMITIF 2003 SECTION D'INVESTISSEMENT

Commune: COMMUNE DE BASLY

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
AND	以作品对些相 意。
1 EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET	型名的 B 正明
是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个	

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses financières 10 Reversement de dotations 13 Remboursement de subv.	=	Ressources propres externes 10 Dot. et fonds propres (sf.1068) 138 Subv. d'invest. non affectées 27 Rembt de prêts	41 350,00
16 Rembt d'emprunts 26 Acquisition de participations 27 Prêts et immob. fin. Dépenses d'équipement Total c/20,21 et 23 (en opérations et hors opérations) 020 Dépenses imprévues 45 Opérations pr. c/ de tiers (total)		Ressources externes (autres que ressources propres) - définitives : 13 Subventions (sauf 138) - non définitives : 16 Emprunts et dettes 45 Opérations pr. c/ de tiers	7 548,00
Autres	2 m 12 m	Autres	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE (V)	111 874,23	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (VI)	48 898,0

Opérations patrimoniales (VII)	Opérations patrimoniales (VIII)
	ONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION
Transferts entre sections, dont : 139 Reprises sur subventions 14,15,29,39,49,59 sur provisions 19 Moins-values de cessions 20,21,23 Travaux en régie 481 Charges à répartir Autres	021 Virement de la sect. de fonct. Transferts entre sections, dont: 14,15,29,39,49,59 Provisions 19 Plus-values de cessions 28 Amortissement des immob. 20,21,23,26,27 Sorties d'actif 45 Opérations pour c' de tiers 481 Amort. des charges à répartir Autres
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE SECTION A SECTION (IX)	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE SECTION A SECTION (X)

(1) 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	111 874,23 TOTAL RECEITES DE	48 898,00
TOTAL DEPENSES DE	L'EXERCICE B2 = VI + VIII + X	
L'EXERCICE B1 = V + VII + IX	CEXERCICE BY TAY TO A CALLED THE REAL	

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL SECTION
				111 874,23
Dépenses :	111 874,23		30 426,23	79 324,23
Recettes	48 898,00			
Affectation :		推翻的描述的图像	32 550,00	32 550,00

BUDGET PRIMITIF 2003 SECTION DE FONCTIONNEMENT

Commune: COMMUNE DE BASLY

Charles and a facility of the second of the	AND THE STATE OF T
1000年3月日中央公司的中央公司	IN PRESENTATION GENERAL EDURINGET AND
2000年代的新疆市场中国的	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
では、これでは、これでは、これでは、これでは、これでは、 というでは、これでは、これでは、これでは、これでは、これでは、これでは、これでは、これ	SERVICE SERVIC
自由于中央公司	1-FOIII IRREFINANCIER DI BUDGET
位的研究的特殊的特殊的	1 - EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCIC	ENERGY	RECETTES DE L'EXERCI	CE MARKET
	OPERATION	IS REELLES	
	Gestion de	es sérvices	经营销产品 作品
011 Charges à caractère général	61 969,02	70 Produits des serv., du dom.	2 200,00
012 Charges de personnel et ass.	81 213,00	73 Impôts et taxes	108 150,00
65 Autres ch. de gestion courante	122 859,00	74 Dotations et subventions 75 Autres produits de gest. cour.	140 320,00
014 Atténuation de produits	*	013 Atténuation de charges	700,00
Total dépenses de gestion des serv.	266 041,02	Total recettes de gestion des serv.	251 370,00
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
022 Dépenses imprévues		7911 Indemnités de sinistre	
Autres		Autres	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	277 327,02	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (II)	251 370,00
SOLDE DES OPERATIONS REELLES:		(= II-I)	25 957,02

023 Viremt. à la sect. d'inv. Transferts entre sections 6741 Subv. en nature 675 VNC des immob. cédées 676 Plus-values de cession 68 Dot. aux amort. et aux prov. Autres	Transferts entre sections 72 Travaux en régie 776 Moins-values de cession 777 Subv. d'inv. transférées 78 Reprises sur provisions 79 (sf. 7911) Transferts de charges Autres	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (III)	TOTAL RECETTES D'ORDRE (IV)	

Charles and part to the probability of the probabil	PHYSICIAN CONTOURS A CONTOUR BY PART OF PART AND ADDRESS.	
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	277 327,02 TOTAL RECEITES DE L'EXERCICE	251 370,00

	Op. de l'exercice Restes à r	éaliser Résultat reporté C	UMUL SECTION
[-	(col.1) (col.2		可是在自然的,但是我们是这个正确的,我们就没有这个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个
Dépenses 150	277 327,02		277 327,02
Recettes :	251 370,00	25 957,02	277 327,02

NOS ECOLES

Un certain nombre de changements vont intervenir à la rentrée de septembre 2003 :

- Madame CHARDONNE, directrice de l'Ecole Primaire d'Anguerny prend sa retraite, elle sera remplacée par Monsieur MARIE, Directeur du Primaire à BASLY.Qu'elle soit remerciée pour son travail durant trois ans qu'elle a accompli avec efficacité, gentillesse pour nos enfants.
- Une quatrième classe de maternelle est ouverte en septembre. Le premier équipement financé par le SIVOS de 12500 € est subventionné par l'Etat à hauteur de 46 % et sur la réserve parlementaire par notre député J. M LEFRANC à hauteur de 23 %.
- La Commune de BASLY finance avec subvention de l'Etat, l'agrandissement de la cour de l'Ecole Maternelle et la réfection du revêtement en enrobés, ainsi que la construction d'une clôture séparative fermant la cour de l'école maternelle jusqu'à la salle de motricité, ce qui permet la circulation des enfants en sécurité dans l'ensemble du groupe scolaire.

Pour permettre l'ouverture de la quatrième classe de maternelle et pour répondre aux souhaits de l'Education Nationale de rassembler les niveaux par cycle sur un même lieu, la commune d'Anisy aménage une troisième classe par transformation d'un logement. Les trois niveaux du 3^e cycle Primaire seront à ANISY, le deuxième cycle primaire devrait être également regroupé.

Il convient de préciser que le fonctionnement de l'ensemble des écoles, cantines, garderies géré par le sivos coûte environ 30 % du budget de fonctionnement de chacune des quatre communes. L'Equipe du SIVOS doit par conséquent maîtriser ces coûts, mais demeure très attachée aux bonnes relations avec les enseignantes et enseignants du R.P.I. et s'efforce de leur fournir le maximum de moyens possibles pour l'accomplissement de cette noble fonction.

Le Président, F. OUDIN

COMMISSION DES AFFAIRES TECHNIQUES ET DES TRAVAUX

La Commission des Affaires techniques et des travaux a au cours de ses réunions décidé les actions suivantes. Ces opérations ont été adoptées par le Conseil Municipal.

Cour de l'Ecole Maternelle

Agrandissement et réfection de la cour de l'Ecole Maternelle par la mise en œuvre d'un enrobé, réalisation d'une clôture

Coût total des travaux

17 100 € TTC

Subvention d'Etat (40% du montant HT)

5 719 €

Montant à la charge de la Commune

11 381 €

Route de Saint aubin - Cheminement piétons eaux pluviales

Pose d'une canalisation Ø 300 pour assainissement eaux pluviales, cheminement piétons et fourreaux en attente pour éclairage public

Coût des travaux

13 308 € TTC

Subvention d'Etat (40 % montant HT)

4 450 € TTC

Montant à la charge de la Commune

8 858 € TTC

Rue du Rocreux - route de Fontaine Henry

Effacement d'une ligne aérienne électrique basse tension et réalisation d'un trottoir en enrobés dans le prolongement du trottoir du Rocreux

Coût des travaux

20 095 € TTC

Prise en charge SDEC et EDF

7 972 € TTC

Montant à la charge de la Commune

12 123 € TTC

Rue Talbot – Reprofilage de la chaussée

Du fait d'une contre pente dans le caniveau au droit du 2 rue Talbot, les eaux de ruissellement ne sont plus recueillies dans la bouche à grille route de Saint aubin, mais dans celle côté boulangerie, de ce fait, en hiver, les eaux stagnent sur la chaussée et gèlent, créant ainsi une zone verglacée dangereuse pour la circulation.

Des travaux de rehaussement de la chaussée sont nécessaires ainsi qu'un abaissement de la bouche à grille avec une remise à niveau du caniveau

Coût des travaux

1 580 € TTC

Revêtements enrobés sur routes départementales 79 et 83

Le Conseil Général à prévu de prolonger les revêtements en enrobés sur la RD 79 (route de Courseulles) et RD 83 (route de Thaon).

Au préalable, le Conseil Municipal a souhaité une borduration de la RD 79 dans la partie manquante et en sortie du bourg (environ 300 m de bordures) leurs hypothèses de réalisation seront fonction des crédits restants.

Coût estimatif des Travaux15 640 €Subvention de prise en charge par Conseil6 805 €Général6 805 €Montant prévisible à la charge de la Cne8 835 €

Route départementale 83 – face lotissement « clos des aubépines »

L'espace entre la chaussée de la RD 83 et l'alignement (clôture des particuliers) est traité comme suit :

- Cheminement piéton d'1 m 50 de large avec revêtement en émulsion gravillonnée
- Espace en forme de noue d'environ 2 à 2 m 50 de large planté de différents arbustes absorbant les eaux de ruissellement

Répartition des dépenses :

- fourniture des plantations par le Conseil Général
- Travaux de cheminement piétons et plantations par le lotisseur

Panneaux de Rues

Afin de remplacer les panneaux dégradés ou manquants et de compléter la signalétique des rues de BASLY, le Conseil Municipal a confié à la Société OPDERBECK de Thury Harcourt la fourniture de 32 panneaux de rues moyennant un coût total de 1 650 €.

Le Maire Adjoint **D. PENVERN**

ACTIVITES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE THAON

BUREAU: Mairie de BASLY - 1^{er} étage - Tél et Fax: 02 31 80 93 86 SECRETARIAT: Yvonne BEAULIEU (mardi après-midi et jeudi matin)

-0-0-0-0-

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement a examiné, au cours de ses réunions, les opérations menées sur ses trois communes adhérentes (Basly, Fontaine-Henry et Thaon).

• Réhabilitation des réseaux de collecte d'eaux usées (1ère tranche) :

Dans le précédent bulletin, je vous informais d'un démarrage des travaux de réhabilitation des réseaux rue du Rocreux à compter d'avril ou début mai. Un sérieux contretemps a déréglé le planning initial.

Le conseil syndical a retenu courant mars 2003, dans le cadre d'un marché public, deux entreprises pour la réalisation de cette opération de réhabilitation :

- <u>l'entreprise SOCIETE NOUVELLE DESPLANQUES</u> de Bayeux pour la partie canalisations (montant des travaux = 431 480.74 euros TTC)
- <u>l'entreprise SARL BONNEAU</u> de la Chapelle Basse-Mer (44) pour les postes de refoulement (montant des travaux = 121 248 euros TTC)

En mai, le Société Nouvelle Desplanques, après 4 mois d'activités, déposait son bilan avec un passif financier important. Le tribunal de commerce a, depuis cette date, permis à l'entreprise (en redressement judiciaire) de poursuivre ses activités jusqu'à fin novembre, sous contrôle d'un administrateur judiciaire (Maître Piollet).

Pour des questions évidentes de fourniture de matériaux, la Sté Nouvelle Desplanques n'a pas pu concrètement démarrer les travaux de la rue du Rocreux avant ce lundi 23 juin (soit avec 2 mois de retard). La fin des travaux sur les deux communes (Basly et Thaon) est prévue pour fin octobre (4 mois de travaux au total).

Le planning chronologique retenu est le suivant :

BASLY - Lotissement du Rocreux : durée 1 mois THAON - Grande Rue : durée 1 semaine

THAON - Rue du Bigard : durée 1 semaine THAON - Rue du Bissonnet : durée 1 semaine

BASLY - canalisation de transfert : durée 4 semaines

THAON - Réseau le long du Chironne : 4 semaines

Les travaux de construction des postes de refoulement (1 à Thaon et 1 sur le site de la station d'épuration à Basly) sont en bonne voie. Les travaux de génie civil sont réalisés. Les équipements (pompes et armoires électriques) seront bientôt en cours.

Pour rappel, ces travaux bénéficient de subventions importantes de l'Agence de l'Eau (40% du montant H.T.) et du Conseil Général (25% du montant H.T.) et sont aidés par un prêt à taux 0% par l'Agence de l'Eau (à hauteur de 20% du montant total des travaux).

• Réhabilitation des réseau Eaux Usées (2ème tranche) :

La première tranche vient à peine de commencer qu'il est nécessaire d'envisager l'organisation de la seconde tranche devant avoir lieu en 2004.

L'opération englobe la réfection des réseaux E.U. de Thaon (place des Saules, rue des Peupliers, les Hauts de Thaon, la rue du Fresne et de l'Ormelet) ainsi que le remplacement de la table d'égouttage de la station avec le réaménagement du local où elle est située, la suppression du silo épaississeur, le recouvrement du silo à boues actuel et la réfection de la voirie à l'entrée de la station.

Le montant des travaux est estimé à 838000 euros TTC

Une demande de subvention a été formulée sur ces bases auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

LE PRESIDENT du SIART Denis PENVERN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE

Le syndicat dans le cadre de ses activités a engagé en 2003 des réalisations pour répondre au développement des zones urbanisées (augmentation des abonnés) aux canalisations devenues insuffisantes, aux nouvelles normes européennes ou encore aux nouveaux risques de sécurité.

RAPPEL DU BUDGET 2003

Compte exploitation

479 838 €

Compte investissement

1 659 312 €

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT 2003

Réalisation d'un réservoir semi-enterré de 1 000 m3 à Anguerny (auprès du Cha^teau d'eau)

Génie civil – gros œuvre par CISE TRAVAUX PUBLICS 106 008, 66 € TTC Canalisations –f Alarme par HERVE NOVELLO 317 171, 69 € TTC

Coût total423 180, 30 € TTCSubvention agence de l'eau + conseil Général121 500, 00 € TTC

Charge du Syndicat 301 680, 35 € TTC

Travaux renforcement du réseau de distribution d'eau potable à LANTHEUIL et à THAON (rue du Bigard – Rue du Bissonet)

Estimation des travaux 200 000, $00 \in TTC$ Subvention agence de l'eau + Conseil Général 46 750, $00 \in TTC$ Charge du syndicat 153 250, $00 \in TTC$

Station pompage de THAON

Fourniture d'un déshumidificateur . 3 500, 00 € TTC

Suppression des branchements en Plomb

Sur les communes d'Anguerny et Bény sur mer 45 000, 00 € TTC

Travaux divers

Mise sous alarme (plan VIGI PIRATE) des ponts de distribution du captage et de stockage d'eau

15 000, 00 € TTC

Modification et déplacement conduite d'eau à Mathieu

6 720, 00 € TTC

Le Maire Adjoint D. PENVERN

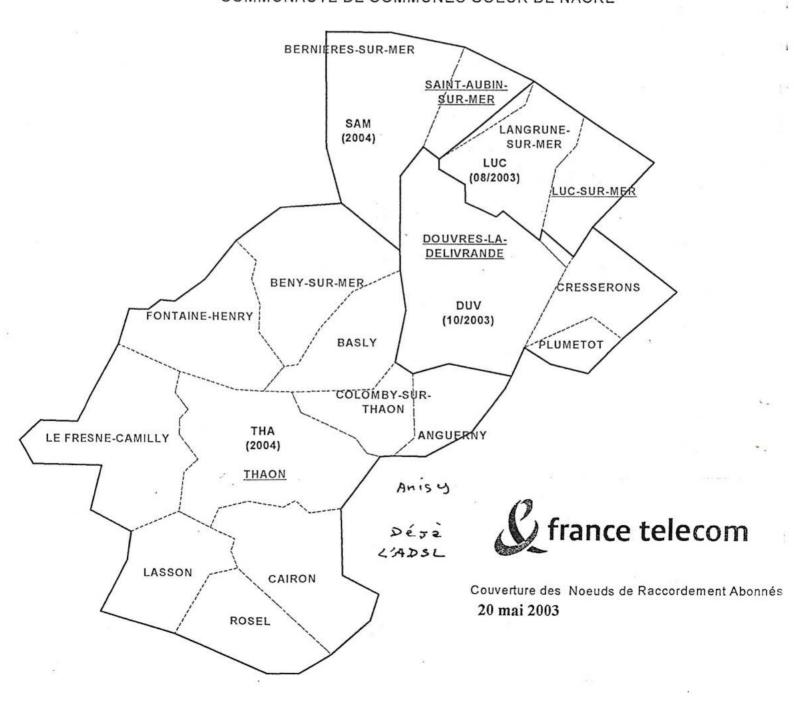
BOUCLE ADSL

Je remercie les 68 personnes qui s'intéressent et ont répondu au questionnaire sur l'ADSL, en ajoutant l'école et la Mairie, cela fait une liste de 70 demandeurs qui sera transmise au Conseil Général. Cette assemblée participe au développement de ce service dans les zones moins « rentables » pour les opérateurs.

Vous trouverez ci- dessous la carte de la communauté de communes établie par France Télécom avec les dates de raccordement. Pour les Communes de la zone THAON, il est indiqué 2004, lorsqu'une ligne en fibre optique aura été installée entre DOUVRES et THAON.

F. OUDIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE NACRE



Les technologies xDSL

Les technologies xDSL (Digital Suscriber Line) permettent la transmission à haut débit sur une ou plusieurs paires de cuivre en utilisant des signaux de très hautes fréquences. La condition est que la longueur des paires ne doit pas excéder une certaine limite, en raison de l'atténuation du signal.

On peut ainsi interconnecter à peu de frais et à haute vitesse plusieurs sites, pourvu qu'ils soient assez proches les uns des autres, ou assez proche du site d'un opérateur de télécommunications.

Grâce au xDSL, il est possible de bénéficier d'accès très rapide à Internet, et accéder à l'audio et à la vidéo en temps réel.

Comparaison des technologies xDSL

Technologie		Mode de transmission	Débit descendant	Débit remontant	Limite de distance à débit maximum	
ADSL	Asymetric DSL	Asymétrique (DMT)	8 Mbits/s	640 kbits/s	2700 m	
HDSL	High bit rate DSL	Symétrique (2B1Q/CAP)	2 Mbits/s	2 Mbits/s	3600 m	
IDSL	ISDN over DSL	Symétrique (2B1Q)	144 kbits/s	144 kbits/s	5500 m	
SDSL	Single-line DSL	Symétrique (2B1Q)	2 Mbits/s	2 Mbits/s	1500 m	
VDSL	Very-High-Rate DSL	Asymétrique (CAP/DMT)	53 Mbits/s	2.3 Mbits/s	300 m	

Les limites de distance peuvent varier suivant le diamètre des paires de cuivre utilisées. Il est également possible d'augmenter la distance de transmission au détriment de la vitesse car les plus hautes fréquences sont atténuées rapidement lorsque la longueur du support augmente. On peut ainsi transmettre en ADSL jusqu'à 5400 m, mais à 1544 kbits/s seulement en débit descendant.

ADSL Un accès rapide pour tous ou presque

France Télécom a choisi de déployer en masse la technologie ADSL au travers de son offre La ligne ADSL. En effet cette technologie requiert peu d'équipements du côté abonné, privilégie l'accès descendant par rapport à l'accès remontant sur les distances moyennes, et les fréquences de l'ADSL sont distinctes des fréquences vocales. Au moyen d'un filtre, il est donc possible d'utiliser directement les lignes téléphoniques existantes pour l'accès haut débit à Internet.

Vous pouvez donc surfer sur Internet sans que le fonctionnement de votre ligne téléphonique soit perturbé, ce qui signifie que vous continuez à recevoir vos fax et appels vocaux simultanément. Par ailleurs, votre accès à Internet ne passant plus par le réseau téléphonique commuté (RTC), vous ne payez qu'un forfait mensuel comprenant le modem ADSL.

Un accès de très haute qualité à prix avantageux

Les technologies HDSL et SDSL répondent aux exigences spécifiques d'un accès Internet professionnel. Le débit est symétrique (full-duplex) ce qui permet de transmettre dans les deux sens simultanément, sans dégradation des performances. Exploitées en ATM avec des équipements spécifiques, ces liaisons permettent entre autres de gérer plusieurs réseaux privés virtuels (VPN) sur le même lien physique, avec une garantie totale d'étanchéité des flux et de qualité de service.

Utilisant une infrastructure meilleure marché au niveau opérateur que les liaisons louées classiques, il est ainsi possible à une entreprise, grâce au liaisons **HDSL** et **SDSL**, de fournir des services Internet de haute qualité à prix très avantageux.

DANGER! SERINGUES

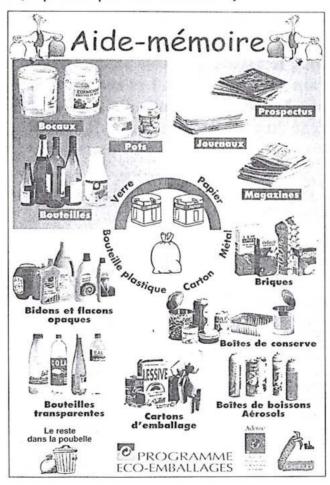
Ne les jetez plus dans votre poubelle! Rapportez les à votre pharmacien



NOTRE SAC JAUNE EST TRIE A LA MAIN : Le 2 mai dernier, un opérateur de tri a été encore blessé par une seringue usagée ET SI C'ETAIT VOUS ? S'il vous plaît, RESPECTONS CES HOMMES On trouve encore malheureusement dans les sacs jaunes : des ordures putrescibles et nauséabondes, des couches culottes et hygiéniques, du marc de café, des animaux crevés, des herbes et des fleurs fanées.

Au delà des ces horreurs et afin de réduire les erreurs de tri, ne mettons pas dans notre sac jaune :

- les sacs plastique de magasins
- les journaux
- les films d'emballage
- les pots de yaourts ou de plantules
- les bouteilles ayant contenu des huiles ou des produits de traitement phytosanitaire
- le polystyrène d'emballage
- les seringues et les médicaments (repris par les pharmaciens)
- les piles (reprises par les vendeurs)



Disponible dans vos mairies pour les nouveaux habitants

En cas de doute, tout ce qui n'est pas spécifié dans l'aide-mémoire ci-dessus, doit être mis dans les déchets ménagers.

Votre Présidente, Patricia LE ROUX.

TENNIS MUNICIPAL





Court:

Le terrain a été repeint, les adhérents sont nombreux et satisfaits des améliorations.

L'équipe responsable du tennis a constaté plusieurs dégradations ainsi que des infractions au règlement, et reçu des doléances de la part de quelques adhérents.

Chacun a signé et donc accepté les règles donc doit les respecter dans l'intérêt de tous

Rappel: les chiens, le tabac, les vélos sont interdits sur le court. La propreté du terrain est à respecter. Les réservations de l'heure de jeu se font, heure par heure, l'une après l'autre, avec le nom des deux joueurs qui doivent être obligatoirement adhérents ou avoir un ticket invité.

En cas de non respect du règlement, l'exclusion pourrait être prononcée par le conseil municipal.

Tournoi:

Un tournoi, réservé aux adhérents, pourra être organisé en septembre si vous êtes suffisamment nombreux.

Trois adhérents acceptent de nous seconder pour l'organisation.

Vous trouverez une feuille sur le panneau d'affichage du tennis pour vous inscrire.

Les modalités de ce tournoi vous seront communiquées par la suite.

Il s'agit, bien sûr, d'un tournoi amical qui se déroulera en toute convivialité.

Vous trouverez peut-être de nouveaux (elles) partenaires pour vous entraîner....

Roseline RICHARD

Jacques BENOIST Gedimat

Matériaux - Bricolage Carrelage - Sanitaires

Téléphone: 02.31.36.10.10

Adresse internet: www.benoist.fr

Route de Caen

14470 COURSEULLES S/MER

CLEMENT Bernard

PIZZA

A emporter

Téléphone: 06.07.06.37.12

Chemin du goulet 14610 BASLY

Bernard DULUARD

Carrelage

Faïence

Dallage

Téléphone: 02.31.44.55.95

13 rue des Mésanges

14280 SAINT-CONTEST

JL Motoculture

Vente - Réparation Entretien - Dépannage Cycles, cyclos, toutes marques

Téléphone: 02.31.37.54.55

Z.I. Route de Reviers

14470 COURSEULLES S/Mer

Entreprise PESNELLE

Couverture - Zinguerie - Ramonage Neuf et Rénovation - Démoussage

Téléphone: 02.31.80.08.40

Fax: 02.31.80.64.19

E-mail: ent.pesnelle@wanadoo.fr

17 rue talbot 14610 BASLY

Daniel BOULAY

Électricité - Chauffage Alarme et Protection

Tél: 02.31.97.28.01 / 06.07.30.12.47

Fax: 02.31.96.74.87

E-mail: danielbouley@wanadoo.fr

294 grande rue

14880 HERMANVILLE S/MER

Entreprise DEVAUX

Menuiserie – Charpente - Isolation Bois – PVC - Alu

Fermeture de loggia - volets roulants

Téléphone: 02.31.37.90.13 Fax: 02.31.37.22.83

Z.I. Route de Reviers

14470 COURSEULLES S/Mer

HOLLEY Joël

Peinture - Décoration - Vitrerie Revêtement de sols et murs Ravalement extérieur Démoussage - Pose placo Téléphone / Fax : 02.31.80.31.72 12 rue de Fontaine Henry

14610 BASLY

MICHALCIK

Menuiserie ALU - P.V.C. Rénovation ou neuf Atelier et exposition permanente

Téléphone : 02.31.36.21.21

Fax: 02.31.36.21.26

Adresse internet: www.michalcik.fr

Z.I. La Fossette route de Caen

14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

SANICLIM (SARL)

Plomberie - Chauffage - Sanitaire Dépannage - Installation

Téléphone : 02.31.80.07.50 Fax : 02.31.80.68.55 18 rue bac du port

14610 BASLY

BIBLIOTHÈQUE DE BASLY

La bibliothèque municipale est ouverte le mercredi et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 dans les locaux de l'école primaire.

Elle propose aux enfants des BD, des albums, des romans, des documentaires, des magazines... Les ados et les adultes peuvent aussi y trouver des romans récents et des documentaires. Les encyclopédies et dictionnaires sont à consulter sur place.

Le fonds propre de la bibliothèque est d'environ 3 500 livres auxquels s'ajoutent 700 ouvrages prêtés par la BDP et renouvelés tous les 4 mois. Ce qui permet à chacun de lire des nouveautés, de trouver des documents intéressants et de consulter de beaux livres.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite. Les livres peuvent être empruntés gratuitement pour une durée de 3 semaines.

La bibliothèque sera fermée du 15 juillet au 17 août 2003.

Votre visite nous fera plaisir.

Les Bibliothécaires.

CÉRÉMONIE DU 6 JUIN

Le 6 juin autour de la feuille d'érable canadienne

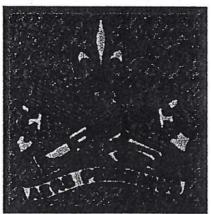


Les enfants des écoles ont participé aux cérémonies.

De nombreuses personnalités étaient présentes autour de la feuille , d'érable « érigée pour témoigner de notre gratitude envers les Canadiens qui, il y à 59 ans, ont libéré la commune. » François Oudin, maire, a, dans son allocution, retracé les heures sombres de l'occupation nazie. En s'adressant aux enfants des écoles, présents, il leur a demandé : « quand vous serez grand, il faudra, à votre tour, être vigilant, vous au- 6 juin 1944, et pourquoi des Ca-

rez à transmettre ce devoir de mémoire qui est l'un des moyens de préserver la paix. » Pour le Comité Juno, Bernard Nourry, accompagné de Michel Le Baron et Sylvain Ponceau, délégués officiels de l'ambassade du Canada en Normandie, a souligné « l'importance de perpétuer ces cérémonies qui permettent aux jeunes générations de comprendre ce qui s'est passé le

nadiens sont venus se sacrifier pour la liberté de la France. » Avec Laurent Huet, député, les maires des communes environnantes, l'adjudant Ralph Bulow, chef de brigade de la gendarmerie de Douvres-la-Déli-vrande, Il a procédé à la remise de gerbes, et les enfants ont déposé des bouquets de fleurs de leur composition. Les hymnes nationaux ont conclu cette manifestation du sou-



Résumé de l'histoire du Régiment de la Chaudière

Sous le régime français

- Comme la majorité des unités de langue française du Québec, le Régiment de la Chaudière a son origine dans la milice canadienne, sous le régime français. En effet, c'est avec la seigneurie de Taschereau, établie en 1736 sur les bords de la rivière Chaudière que l'on trouve l'embryon qui devint le Régiment de la Chaudière.
- A cette époque, chaque seigneur devait voir lui-même à la défense de ses terres. Le seigneur Taschereau ne faisait pas exception. L'organisation militaire du seigneur était évidemment des plus rudimentaire; elle se composait des habitants qui travaillaient dans et autour de la seigneurie. Ces hommes, après leurs durs labeurs dans les champs et dans les bois, se réunissaient le soir pour pratiquer le maniement des armes dans le but de se défendre de l'ennemi éventuel, l'Indien et plus tard, l'Anglais. Il est rapporté que Charles-Antoine Taschereau servit sous les ordres de Montcalm, en 1758, et que Gabriel-Elzéar combattit Wolfe en 1759. Plusieurs hommes de la seigneurie combattirent avec les troupes françaises qui étaient en service dans la colonie canadienne. Très peu de noms canadiens sont passés dans l'histoire d'avant 1760. Comme soldat, il faut se rappeler que "nos pères sortis de France" ne sont pas venus ici comme conquérants, comme guerriers, mais comme colonisateurs et cultivateurs. Cependant, à cette époque comme de nos jours, ils ne refusaient pas l'appel aux armes, lorsque la patrie avait besoin d'eux.

Sous le régime anglais

- Lorsque le drapeau fleurdelisé "referma son aile et repassa les mers" on eut encore besoin des bras de ceux qui avaient subi la défaite avec gloire à Québec et avec victoire, à Ste-Foy et ailleurs. Le système de seigneurie demeura longtemps sous le régime anglais.
- Lors de l'invasion américaine en 1775, Gabriel-Elzéar Taschereau fut nommé colonel de son bataillon de milice par le gouverneur Carleton, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1809. La population de la seigneurie en 1775, fit feu sur les troupes d'Arnold qui descendait la rivière Chaudière, mais hélas sans succès. Le Manoir Taschereau fut alors pillé par les troupes américaines. En 1812, le lieutenant-colonel Thomas-Pierre-Joseph Taschereau commandait le 4ème Bataillon du district du Québec. Il fit toute la campagne de 1812-1813 avec son bataillon.
- Suite au "First Militia Act" on créa le 9 avril 1869 le Bataillon provisoire de Dorchester et le Bataillon provisoire de Beauce qui constituèrent la naissance légale du Régiment de la Chaudière. En 1871, le Bataillon provisoire de Dorchester devint le 92ème Bataillon d'infanterie de Dorchester et le Bataillon provisoire de Beauce le 23ème Bataillon d'infanterie

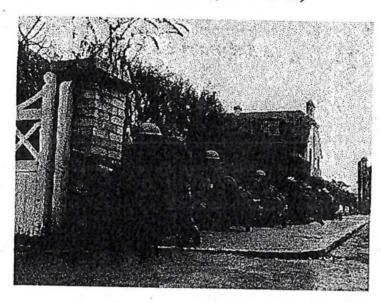
de Beauce. En 1900, le 23ème est amalgamé avec le 92ème pour ne former qu'un seul bataillon, et l'unité qui en résultera après avoir changé quelques fois de nom, deviendra finalement le Régiment de la Chaudière.

Durant le premier conflit mondial, la contribution du 92ème Bataillon de Dorchester se fit sur une base individuelle. Il a fourni de jeunes officiers et des hommes aux 12ème, 41ème, 69ème, 169ème et le 171ème Bataillon de l'armée expéditionnaire Canadienne. Le Bataillon n'eut pas la chance de combattre comme tel, mais il fit son devoir en aidant les autres unités qui avaient été appelées sous les armes. En 1921, le Régiment prit le nom de Régiment de Beauce et en 1932, il devint le Régiment de Dorchester et Beauce. Il prit enfin le nom de Régiment de la Chaudière (mitrailleuses), en 1936 avec amalgamation avec le 5Th Machine Gun Battalion.

• Durant les années 1937 à 39, le Bataillon se classa 1er sur 87 régiments, en tir et en signaux; en 1939, il était 6ème en efficacité parmi toute la milice canadienne. Rien de surprenant quand il s'agit d'appeler sous les armes, en service actif en 1939, une unité rurale que le choix des autorités tombe sur l'Unité qui s'était le mieux qualifiée en temps de paix, le Régiment de la

Chaudière(Mitrailleuses).

Le Régiment de la Chaudière (1939 -1945)



• Le Régiment de la Chaudière (Mitrailleuses), fut mobilisé le 1er septembre 1939. Il établit alors ses quartiers généraux à Lac Mégantic. Le Régiment passa l'hiver dans les édifices de l'immigration au Bassin Louise (Québec) et à la Citadelle. Au printemps 1940, il s'installe au camp Valcartier. Le 24 mai 1940, on le re-désigna sous le nom de "Régiment de la Chaudière" et devint unité d'infanterie (Rifle). A l'automne, il partit pour le camp de Sussex (Nouveau-Brunswick) où se groupa la 8ème Brigade jusqu'à son embarquement pour le Royaume-Uni le 21 juillet 1941. Durant son séjour en Grande-Bretagne, le bataillon suivit toutes les phases de l'entraînement nécessaire pour le débarquement. Stationné dans le sud de l'Angleterre et en Écosse, il prit part à toutes les grandes manœuvres de l'armée canadienne et à plusieurs de l'armée anglaise. Le Régiment se fit toujours remarquer par son endurance, sa débrouillardise et son esprit de corps. Entre temps, le bataillon fut envoyé dans le Nord de l'Écosse à Inverrary où il fut soumis à un entraînement très sévère. Puis vint la préparation immédiate du grand jour, le 1er jour de la victoire finale, l'invasion de la côte normande tôt le matin du 6 juin 1944.



• Le 1er juin 1944, les premières troupes du Régiment de la Chaudière s'embarquaient à Southampton pour rejoindre l'Armada qui irait détruire la "FESTUNG EUROPEA". Le 6 juin 1944, le Régiment de la Chaudière débarquait sur les plages de Bernières sur Mer et entreprenait sa marche victorieuse à travers la France pour la continuer jusqu'en Allemagne, devant un ennemi demandant grâce. C'est ainsi qu'il peut aujourd'hui revendiquer l'honneur d'avoir pris part à la plus grande opération militaire de l'histoire, honneur qu'aucune autre unité quéhécoire per parte par le propose.

québécoise ne partage avec lui.

• Le soir du Jour J, le Régiment avait atteint tous ses objectifs et il n'est pas exagéré de dire qu'il fut la seule unité de la tête de pont des forces d'invasion à réussir un tel exploit. Les pertes avaient été sérieuses, mais moindres que les prédictions, le sacrifice des uns, tout en couronnant leur courage, permettait aux autres de continuer la tâche. Les jours suivants, on ne s'arrêtait que pour permettre au Régiment de se reformer, combler les vides et se préparer à de nouvelles conquêtes. Colomby-sur-Thaon, Rots, Carpiquet, les Jumeaux, Colombelles, Vaucelle, noms qui évoquent à tous les anciens des heures de danger, de sacrifice, des jours de gloire. Après 55 jours en ligne, le 31 juillet, on accorda au Régiment un repos à Basly, village qu'il avait libéré le 6 juin.



 Ce fut la poussée à travers la France et la poursuite de l'ennemi en fuite, puis ce fut Mandeville, Rouvres et la défaite allemande en France. Le 17 septembre, le Régiment faisait le siège de Boulogne qui tombait le 22. Le 25, c'était au tour du Cap-Blanc-Nez de recevoir la visite des gars de la Chaudière et le même jour, Calais les recevait. Vint la campagne de l'Escault qui les occupa durant tout le mois d'octobre. Durant les mois de novembre à janvier, le Régiment tint des positions défensives à Nimègue, Kapel, Beck, Driehuizen, Groesbeek, Wyler et Althorst. Ce fut une période d'attente, de froid, de calme parfois poignant. On patrouille d'un côté comme de l'autre, on s'épie... On s'entraîne pour l'attaque finale.

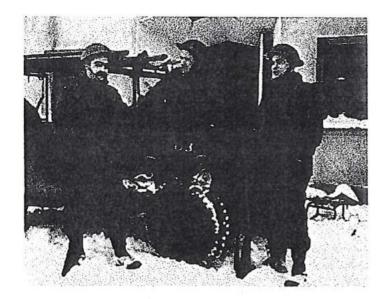
• Le 8 janvier 1945, ce fut la bataille de Leuth, dans une région inondée par l'ennemi; le 26, après un combat acharné et au prix de sacrifices sublimes, c'est Hollen qui tomba entre nos mains. Mars connaît lui aussi des combats qui ont été pour l'unité des jours de gloire; qu'il suffise de nommer la forêt de Hochwald, Emmerick, Hoch, Elten. Durant le dernier mois de combat, le Régiment de la Chaudière livra plusieurs batailles qui méritent d'être citées et dont l'issue permit de détruire les dernières résistances allemandes. L'unité nettoya le Nord de la Hollande (Zutphen, Zwolle, Sneek, Lemmer, Bunde) et poussa en Allemagne, jusqu'à Grossefehn, vers Aurich dans l'intention d'attaquer Emden par l'arrière. Ce sont autant de lieux

où le Régiment s'est couvert de gloire.



C'est alors que le Boche qui en avait assez, décida de se rendre sans condition. Les "CHAUDS" combattirent du jour "J" au jour "V". Heureux d'avoir aidé à la défaite de ce peuple qui avait fait trembler le monde et avait voulu le dominer, les gars de la Chaudière, après s'être couverts de gloire, continuaient la tâche avec leur 3ème Bataillon et ils s'enrôlèrent dans l'armée d'occupation. Les nombreux combats auxquels il prit part du mois de juin 1944 à la victoire, en mai 1945, lui valurent le respect des troupes alliées et allemandes. Aux yeux de plusieurs observateurs, les "Chauds" comme on les appelait familièrement, figurèrent parmi les meilleurs soldats du monde. On sait que le Canada, une fois les hostilités terminées, participa à l'occupation de l'Allemagne. Le Régiment de la Chaudière peut aussi revendiquer l'honneur d'avoir été la seule unité levée au Québec à participer à cette importante mission. Il joua alors un rôle de premier plan dans la Péninsule Emden-Wilhelmshaven sur la Mer du Nord.

Le Régiment de la Chaudière (1945 à aujourd'hui)



Alors que le 1er Bataillon combattait en Europe, un second bataillon de réserve avait été formé
et préparait dans l'ombre, le renfort, le retour et la réorganisation du 1er Bataillon. Le 1er
Bataillon revint au pays le 30 décembre 1945; il fut reçu à Québec en vainqueur et avec tous
les honneurs qui lui étaient dus. On réorganisa le bataillon de réserve qui eut ses quartiers au
Cove-Fields jusqu'en 1949 et après il fut déménagé à St-Romuald. Entre temps, le 3ème
Bataillon ayant fini sa tâche d'occupation, revint au pays au printemps de 1946.

• On retomba dans la routine du temps de paix; l'entraînement 2 et 3 soirs par semaine aux quartiers-généraux de St-Romuald, et aux compagnies de St-Georges, St-Joseph, Lac-Mégantic et Plessisville. En septembre 1954, les quartiers-généraux de la défense Nationale annoncèrent que le Régiment de Lévis serait amalgamé au Régiment de la Chaudière et que ce dernier aurait ses quartiers-généraux au manège militaire de Lévis, où il est encore aujourd'hui. Depuis, le Régiment a repris son entraînement et essai par tous les moyens mis à sa disposition

de former de bons soldats et de jeunes officiers compétents.

• Le 1er décembre 1947, la princesse Elizabeth devient Colonel en Chef du Régiment. Le 6 juin1964 à Bernières-sur-Mer fut élevé un monument à l'occasion du 20ème anniversaire du Débarquement du Régiment de la Chaudière en Normandie et en souvenir des membres de l'unité tués au cours des hostilités. Le 22 août suivant, le Régiment reçu ses drapeaux à la base de Valcartier. Le drapeau de la Reine et le drapeau régimentaire leur furent remis par Son Excellence Monsieur Paul Comptois, alors Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. L'année suivante, le 6 juin 1965 à Lévis, le général Ailleret alors chef de l'état-major des Forces Armées Françaises, remet au Régiment, le drapeau du 41ème Régiment d'infanterie de France. En mai 1967 fut inauguré le Musée du Régiment de la Chaudière et durant ce même été, le Régiment participa aux fêtes du Centenaire de la Confédération, en visitant une douzaine de localités de la région pour y faire des exercices de précision et donner des concerts. Puis à l'automne, le Régiment reçu la visite de sa marraine, la Comtesse Geneviève Hettier de Boislambert. En 1968 eut lieu le changement du drapeau de la Reine pour l'unifolié canadien. Le 10 juin 1979, la Beauce a enfin son manège. Cet édifice qui abrite la compagnie A du Régiment a été baptisé "Caserne Paul Mathieu" au cours d'une cérémonie sous la présidence du lieutenant-général Jean-Jacques Paradis commandant de la Force Mobile et à laquelle assistait Madame Mathieu. En novembre 1981, le quartier-général de la Défense Nationale, direction cérémonial, agréa à la demande du Régiment: qu'un mont de la base de Valcartier porte à l'avenir le nom du colonel Paul Mathieu.

• En juin 1983, eut lieu le lancement officiel de l'histoire régimentaire, au manège militaire de

Lévis, volume imposant de 600 pages dont nous sommes fiers.

 Suite à la proposition du Major Fernand Dion, lequel participa à la campagne d'Europe avec le Régiment, un mémorial fut érigé en souvenir des deux cent quarante et un officiers, sousofficiers et soldats qui perdirent la vie pour permettre que soit recouvrée la paix mondiale. Le Mémorial dévoilé le 3 juin 1990, à Beauceville, se compose de trois blocs distincts mais réunis sur une même base de granit. Il est coupé avec des angles se superposant visuellement. Il symbolise la déchirure apportée par le sacrifice de leur vie mais aussi l'union du souvenir en un même lieu. Érigé dans la région d'origine du Régiment, il rappelle aussi le rattachement aux unités ascendantes que furent les Régiments de Beauce et de Dorchester.

• En mai 1995, La ville de Lévis, à l'occasion du 50ème anniversaire du Débarquement de Normandie et du 125ème anniversaire du Régiment, nomme un parc de la ville "Parc Le

Régiment de la Chaudière"

• Depuis plusieurs années, plusieurs membres du Régiment de la Chaudière ont participé, et participent encore, à des missions des Nations-Unies à Chypre, en Égypte, en ex-Yougoslavie et à Haïti.

• En janvier 1998, le Québec et l'Ontario subissent une tempête de verglas. Cette tempête est considérée comme l'une des plus grandes catastrophes naturelles à survenir dans ces provinces. Afin d'aider la population, le Régiment déploie 87 militaires volontaires dans la région de l'Estrie dans le cadre de l'Opération Récupération pendant plus de 2 semaines.

• Fiers du nom glorieux que lui ont donné ceux qui ont eu l'honneur de combattre dans ses rangs, tous les membres veulent que se perpétue dans l'histoire du Canada, le nom de ce

régiment:

Le Régiment de la Chaudière

LES PRECAUTIONS A PRENDRE

NE TOUCHEZ PAS AUX CHAUVES-SOURIS. EVITEZ LES CONTACTS,

Les associations spécialisées peuvent vous aider à mettre en place des moyens simples permettant de cohabiter avec des chauves-souris si elles ont élu domicile dans vos greniers et garages, voire de leur en empêcher l'accès.

Les services vétérinaires vous indiqueront comment contacter ces associations.

UN TRAITEMENT PRECOCE PERMET D'EVITER LA RAGE.

- En cas de léchage, de morsure ou de griffure, avant de consulter un médecin :
- lavez soigneusement la plaie avec du savon de Marseille
- et appliquez un antiseptique. rincez abondamment
- Si vous avez eu un contact direct avec une chauve-souris
- o consultez rapidement un médecin.

Le médecin vous orientera, si nécessaire, vers un centre de traitement antirabique. En France, une cinquantaine de personnes par an reçoit un traitement après un contact avec une chauve-souris

LA VACCINATION est également possible à titre préventif.

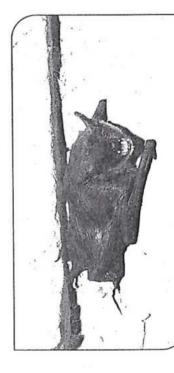
Elle est recommandée pour certaines catégories de personnes soumises à un risque d'exposition.

POUR EN SAVOIR PLUS

lission communication et information Direction générale de l'alimentation áléphone: 014955807 75 732 PARIS Gadex 15 251, rue de Vaughard

Sur Internet

www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/zoonose/index.htm www.pasteur.fr/recherche/rage/centrfr.html (centres de traitement antirabique) www.environnement.gouv.fr www.museum-bourges.net www.agriculture.gouv.fr www.afssa.fr





Crédits photas : Laurent Arthur (couverture et intérieur)

Maquette : Sophie Chatenay (DGAL) Impression ; imprimerie Delcambre Version ; jarwer 2002

ABSTRUCTS OF UNCHROLLED AND LANGUAGE

REPUBLIQUE FRANÇAIS

MINISTERE DE TANGEN

AMENAGEMENT DATE THAT TO ELLO DE CLEVINO SPACIONE DE LE DE CLEVINO SPACIONE. NE

INSTITUT PASTEUR



en France et en Europe Les chauves-souris et la rage

HES WITH SELECTION OF SURVINITION OF STREET

Une chauve-souris blessée ou apeurée peut présenter les mêmes attitudes qu'une chauve-souris enragée. Seules des personnes spécialisées (chiroptérologues, vétéri-

En France, comme dans toute l'Europe, les

chauves-souris sont très petites et pèsent entre 5 et 45 grammes.

Elles peuvent passer inaperçues.

Il n'y a ni chauve-souris de grande taille, ni vampire en France. Les chauves-souris gîtent dans des greniers ou des charpentes, des fissures de mur, des arbres creux et des grottes. Elles chassent surtout la nuit et ont un rôle écologique essentiel en nous débarrassant d'insectes parfois nui-

petit), sont protégés en France et en Europe par la Ces mammifères, utiles mais fragiles et peu prolifiques (en été, les femelles donnent naissance à un seul législation relative à la protection de la nature.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT:

- de les tuer
- de les capturer
- de les transporter (vivantes ou mortes)
- de les commercialiser

ne les touchez pas! Respectez les.

ETRE PEUVENT CHAUVES-SOURIS ATTEINTES PAR LA RAGE.

Il s'agit d'un virus différent de ceux connus chez le renard et le chien.

SOURIS EST TRANSMISSIBLE A DES CHAUVES-RAGE L'HOMME. La maladie humaine est la même que celle déclenchée par les autres virus rabidues.

de laboratoire afin de détecter si elles sont infectées par le

Tout cadavre de chauve-souris doit être

signalé à un vétérinaire.

Les chauves-souris mortes sont soumises à des examens

référer aux spécialistes.

En présence d'une chauve-souris blessée ou au comportement étrange, il faut se

naires) peuvent interpréter ces comportements.

La contamination peut se faire par:

- morsure
- léchage griffure

Les directions départementales des services vétérinaires sont les seules habilitées à organiser la des chauves-souris jusqu'au labocapture, la collecte et le transport



es chauves-souris enragées peuvent avoir un comportement modifié, se aisser approcher, avoir des difficultés A RAGE EST UNE MALADIE ENTREPRIS RAPIDEMENT. MORTELLE SI AUCUN *IRAITEMENT N'EST*



ATTENTION!

éblouïe, est prisonnière dans une Si une chauve-souris égarée ou pièce de de votre habitation :

- ouvrez les fenêtres,
- éteignez la lumière,
- quittez la pièce

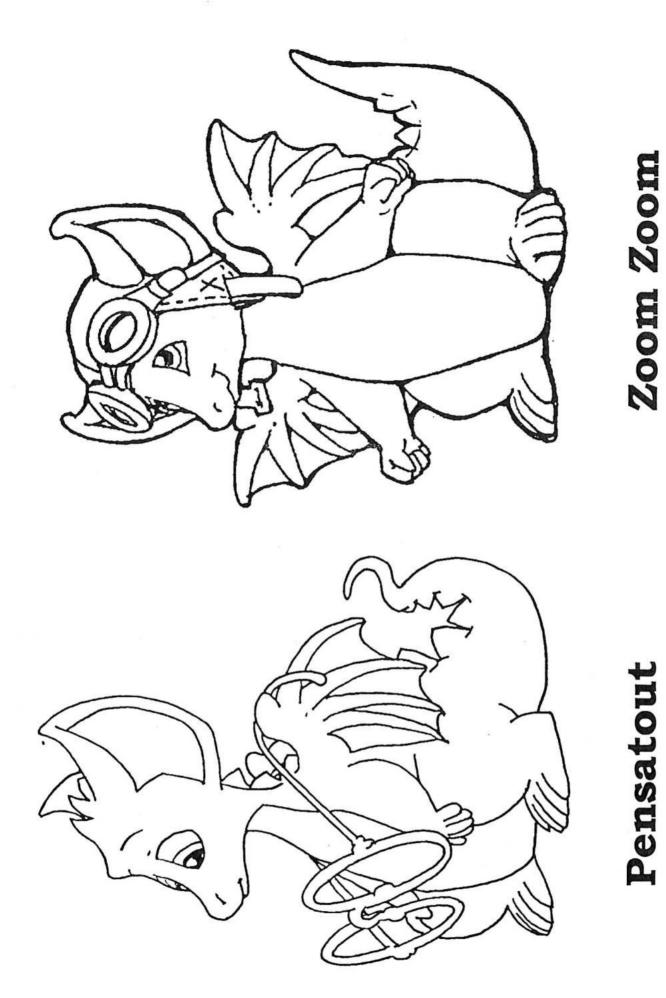
et la chauve-souris retrouvera son

chemin grâce à son sonar.

ne les touchez pas! Protégez vous,

N'essayez pas de capturer ou de tuer et ne touchez pas à son cadavre une chauve-souris malade

RÔLES DE	7	TESTÉE PÂTE À BIS-	7	TOUT EN LARMES	7	MOT DE	7	SPÉCIALITÉ DE	7	RÈGLE DOUBLE EXTRÊME-	7	APAISÉS
TYPES		CUIT LÉGÈRE		D		LIAISON		BACCARAT		MENT		
-		+		HEURTER VIOLEMMENT	-	+		1		1		1
		1		BONNE		- 1						
				BALLE				-			-	
PAISER SA SOIF (SE)	-			'			zí				PETIT ÉCRAN	
RINCIPAUTÉ DE RAINIER												
-						PETITS TRAITS	-				'	
						MATCH						
ARBRES À RUITS SECS	-					+	PLACÉES COMME CHEZ LE NOTAIRE	-				
CONTINENT							DIVERTIR	1				
L-				NATIONS	-		+			BOUQUINÉ	+	
				VIN PORTUGAIS						SPORTIF DE VINGT ANS		
	IL PORTE LE	-		1	ACCUMULER	-				f		
GRANDE OUVERTE	SOC FIT RIRE				DÉCLARE							
OUVERIE	FIT RIRE L'ASSIS- TANCE			**	FAUX	2						
L	+		FRISĖE INTESTIN	-	•						ACTIVITÉ DES AGENTS SECRETS	
			D'ANIMAL								CLONETO	
MANŒUVRÉ		FROMAGES À PÂTE MOLLE	- 1					AVANT LES AUTRES	-		,	
JNE BARQUE		SANS ARRÊT						GROUPE				
L_		•				NOTES NOIR SUR BLANC RAPPORT EN MATHS	-	1				CHEMINÉE
C'EST UN JEU D'ENFANT	-				PAS UN AMATEUR	- 1			OFFRE D'ACHAT	-		+
COUVRIT DE					SITUATION	1			BOURSIÈRE			
CHAPELURE				COLDAT DE	COMIQUE		DEVIENT		MANIENA			
L-				SOLDAT DE L'ONCLE SAM ARBRE DU	┝'		RESPON- SABLE		'			
				LIBAN			BUÉE				-	
MATCHANIN	ASPIRA	-		,		BORDEAUX	-			NÉANMOINS		
MATCH NUL AUX ÉCHECS	POIGNÉES	1				BOURGOGNI	1			CRUE NAĪVEMENT		
	1	-	GRIFFÉ		-	THE SHIPE	-			1	1	
	'		BORD D'UN COURS D'EAU									
POINT	-		1		IL AIGUIL-							
CARDINAL					IL AIGUIL- LONNE LE CHEVAL							COLORIS
ANTIDOU- LEUR					COLÈRE D'AUTREFOI	s						100
L_					1			FAIT TOMBER	+			1
								REFUS ANGLAIS				
DÉGRADÉE		BATAILLE E	N					1	MOI EN PSY	-		
					-	-	-	+	+			
-				BELGE OU	-				and the same		1	



RECETTES DE CUISINE

MIGNON DE PORC AUX ENDIVES

Ingrédients pour 4 personnes

Filets de porc 0.8 kg
Endives 0.6 kg
20 cl de fond de veau
10 cl de crème
20 g de beurre
sel poivre
sucre
moutarde de meaux

Progression de la recette

- Laver et couper les endives en biseau
- Dans une assiette creuse déposer les endives ajouter un peu de jus de citron, un prise de sucre, sel, un noix de beurre
- -Recouvrir de film alimentaire
- -Cuire au micro onde 4 mn environ
- -Découper les filets en morceaux réguliers
- Saisir les filets dans une poêle sans matière grasse
- Finir de cuire au four
- Débarrasser
- Déglacer avec 20 cl de fond de veau
- Ajouter la crème et laisser réduire
- Lier avec 1 cuillère à café de moutarde Accompagner ce plat de tagliatelles fraîches

LOTTE AUX POIRES ET CIDRE

Ingrédients pour 4 personnes

Filet de lotte 0.6 kg Poire fraiches 0.2 kg Echalote 0.04 kg Cidre 0.2 L Crème 0.41 Beurre 0.05 kg

Progression de la recette

Couper la lotte en morceaux
Assaisonner et les fariner
Faire sauter une poêle avec matière grasse
Débarrasser au chaud
Faire sauter les poires émincées
Déglacer avec le cidre
Laisser réduire
Ajouter la crème, laisser épaissir
Vérifier l'assaisonnement

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES



PLAN DE BASLY

